

Les femmes ne doivent-elles donc pas manger, elles aussi ?...

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 515

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tainement d'autre femme qui ait exercé une influence pareille dans la cité horlogère des Montagnes, et n'aurait-elle accompli que cette tâche-là que nous lui devrions toutes une profonde reconnaissance.

Mais notre *Mouvement* devait lui ouvrir encore un champ d'action beaucoup plus vaste. Toutefois, membre fondateur de notre journal, elle n'y collabora activement, je viens de le dire, que plus tard, se bornant durant les douze premières années à nous fournir de brefs comptes-rendus d'ordre purement féministe, et ne concernant que la Chaux-de-Fonds. Ce fut seulement à la fin de l'hiver 1924, à la suite d'une campagne de propagande suffragiste dans le Valais, où elle avait accompagné la présidente de l'Association suisse, et dont elle rendit compte avec une verve pittoresque et exacte, que la rédactrice du *Mouvement* se hâta de lui réclamer une collaboration plus fréquente et plus étendue. Ce que fut cette collaboration durant une nouvelle période de plus de douze années, il n'est que de feuilleter la collection de notre journal pour le réaliser. Qu'il s'agisse de comptes-rendus d'Assemblées, de Congrès ou d'Expositions, telle la Saffa; de biographies ou de silhouettes de femmes; d'interviews ou de reportages; de croquis et de descriptions d'œuvres et d'institutions; d'études sociales, éducatives, morales, historiques, professionnelles, ménagères, ou, bien entendu, féministes; d'articles bibliographiques ou enfin de ces admirables chroniques littéraires qui ont marqué le couronnement de son activité d'écrivain... on reste confondu de la variété, de la souplesse et de la richesse de ses dons — d'autant plus confondu que, souvent aussi, c'était sous le pseudonyme transparent de V. Delachaux qu'elle doublait le nombre des contributions signées de son nom ou de ses initiales. Ah! comment dire à quel point fut précieuse sa collaboration constante à notre rédaction! voulait-on extraire d'une documentation trop abondante la biographie vivante et fidèle d'une femme célèbre? voulait-on donner à nos lecteurs, selon une nouveauté étrangère, l'idée d'un mouvement nou-

veau? voulait-on le renseigner, d'après un rapport souvent sec et aride, sur l'activité des féministes d'autres pays? voulait-on leur présenter un livre écrit par une femme? adapter à notre langue une amusante fantaisie publiée par un confrère anglais ou américain? la rédactrice devait-elle s'absenter pour besoin international au moment implacable et difficile de cette « mise en page », dont dépend essentiellement l'attrait d'un numéro?... vite l'on s'adressait à « Vivi », puisque c'était sous ce diminutif affectueux que, toutes, nous la désignions dans l'intimité. Impossible de rappeler ici tout ce qu'elle a écrit pour nous et chez nous: citons seulement, au hasard des souvenirs, sa biographie de Margaret (Mac Donald, parue plus tard en brochure, ses interviews de Marguerite Audoux et d'Adrienne Monnier, qui furent remarquées, ses études sur des romancières anglaises contemporaines, Mary Webb, Rosamund Lehmann, Katherine Mansfield, pour laquelle elle avait une prédilection toute spéciale, ses séries de « Voyages », telles Andrée Vollis, Ella Maillart, Vivane de Watteville, qui lui apportaient les souffles larges des continents lointains, ses analyses d'œuvres toutes récentes, telles *Bénédiction*, le *Bouquet de Roses rouges*, les livres de Pearl Buck; et enfin sa dernière conférence, prononcée à Genève et à Neuchâtel à la fin de l'hiver 1937, et dont elle nous avait remis le manuscrit, si bien que les deux derniers chapitres (*Intempéries* de Rosamund Lehmann, et la *Randonnée passionnée* de Marie Lefranc) ont paru dans nos colonnes, il y a quelques semaines à peine. Et quand elle est partie, elle avait sur le chantier, dans sa pensée, sinon de fait, une étude dont nous avions discuté ensemble (« Je trouverai bien le moyen de vous la faire en décembre, m'avait-elle encore dit fin novembre ») sur Irène Nemirowsky, la remarquable romancière russe. Hélas!...

A cette activité littéraire, déjà intense dans notre maison, et à laquelle visant s'ajouter, des collaborations temporaires aux *Annuaire*s des femmes suisses, et à quelques périodiques et magazines romands, Jeanne Vuilliamet

faisait face par son talent d'organisation méthodique de son temps et de ce travail domestique qu'en ménagère entendue elle menait de front, sans jamais s'en embarrasser, avec ses préoccupations intellectuelles. Elle doubla encore cette activité après la mort de T. Combe, pour laquelle elle éprouvait une admiration clairvoyante et fidèle, lorsqu'elle céda aux instances des exécuteurs testamentaires de cette dernière, et accepta de reprendre la rédaction du petit journal féminin populaire: le *Samedi Soir*. A cette nouvelle tâche, vaillamment entreprise dans des circonstances économiques difficiles, elle fit héroïquement face jusqu'à la fin. Jusqu'à la fin, puisque toutes ces dernières semaines encore, elle se redressait les dents serrées pour s'accouder à sa table de travail, et y rédiger ces articles toujours si justes et bien pensés, ces conseils de morale toujours frappés au coin du bon sens, ces feuilletons portant la marque d'une imagination fertile, que son « petit canard », comme elle aimait à l'appeler, apportait chaque semaine dans des milieux très divers. Et comme plus récemment encore, elle avait accepté une collaboration régulière à un autre journal populaire de chez nous à fort tirage, c'est jusqu'à la fin que là aussi elle a tenu la plume pour remplir ses engagements. Elle se faisait une idée très haute de la mission de la littérature populaire pour laquelle elle était aussi remarquablement douée, et certains de ses contes charmants qui l'amusait tant à écrire sont de petits chefs d'œuvres de morale saine et forte. C'est ainsi que ceux qui la connaissaient bien ont pu suivre l'évolution de sa pensée, et ont pressenti, à travers ses récits de clinique et ses impressions de maladie, son détachement peu à peu survenu de tant de choses inutiles que la santé nous fait croire nécessaires, son désir toujours plus marqué vers la spiritualisation, sa soif de tolérance, de compréhension, de paix de l'âme.

Car ce serait se tromper profondément sur la personnalité de Jeanne Vuilliamet que de ne voir en elle qu'une intellectuelle. Avant un cerveau, elle eut un cœur. Un cœur chaud, généreux, pitoyable aux misères, une âme

fière, droite et vaillante. Sa famille, proche ou lointaine, ses amis, ses collègues, ses collaborateurs, ses lecteurs, les jeunes, dont elle adorait s'entourer, ses enfants, ses neveux et nièces par le sang ou par l'amitié, et sur lesquels tous elle exerça une influence considérable... tous se lèvent pour en porter témoignage. Ses amis dans le chagrin tout particulièrement: ceux qui ont passé par de dures épreuves savent ce que fut pour eux, aux heures cruelles où l'on chancelait sous le coup, comme aux heures solitaires où l'on réalisait vraiment les vides, le réconfort de son affection si enveloppante et maternelle. Ceux qui ont lu l'*In Memoriam* qu'elle écrivit ici même au début de mars 1933 nous comprendront; mais savent-ils, même ceux-là, combien fidèle, combien constante était cette affection? les mille façons délicates, dont elle se manifestait, évoquant un cher passé, tout en donnant courage pour le présent?...

Et maintenant, tout cela aussi c'est du passé, et c'est affreusement cruel. Faut-il relire la pensée de Mme Pieczynska (dont Jeanne Vuilliamet encore évoqua à nouveau dans nos colonnes la personnalité lorsque parut la *Vie*): que la mort met un sceau d'éternité à nos affections parce que rien désormais, aucun malentendu, aucune incompréhension, aucune apparence d'indifférence ne peut plus les changer. « Nos disparus, ajoute-t-elle, entrent alors dans un sanctuaire intérieur, qui est impenable ».

S'il en est ainsi — et l'idée est belle et semble vraie — il est beaucoup de ces impenables sanctuaires intérieurs dans lesquels vit le souvenir de Jeanne Vuilliamet. E. Gd.

P. S. Que l'on veuille bien nous permettre de remercier ici, leur nombre étant trop grand pour que nous puissions le faire individuellement, toutes celles de nos amies qui, en apprenant la triste nouvelle, ont immédiatement réalisé le chagrin qui nous frappait et nous ont exprimé leur sympathie pour la perte que faisait notre journal d'une façon qui nous a vivement touchés.

et une comparaison avec aujourd'hui, Mlle Gerhardt conclut sa très intéressante étude en se demandant ce qui adviendra de tant de sans-patrie. Elle préconise une répartition par la S. d. N. des émigrants entre divers pays proportionnellement à l'importance de ces pays et à leur degré de chômage. La S. d. N., pense-t-elle, devrait pouvoir fournir à l'Office Nansen les moyens de faire aller s'établir au delà des mers certains de ces *heimatlos*, mais naturellement, pour atteindre ce but, l'appui des Etats membres est indispensable. En attendant, c'est le devoir de chaque pays de veiller à ce que l'étranger sans patrie puisse trouver un gagne-pain et n'ait pas à choisir entre le suicide et l'insubordination des lois du pays où il a cherché un refuge. M.-L. P.

La Femme, la Paix et la Démocratie

Congrès International de Femmes

Sur l'initiative de Mme Emmy Freundlich, ancienne députée au Parlement autrichien, et présidente de la Guilde Internationale des Coopératives, les représentantes des plus importantes organisations féminines internationales se sont rencontrées le 12 janvier à Genève, dans les locaux du Comité pour la Paix et le Désarmement que préside Miss Dingman. Mrs. Corbett Ashby, notre Présidente Internationale nous avait fait la bonne surprise d'arriver tout exprès de Londres pour passer 36 heures à Genève, et à côté de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Autriche, les Etats-Unis, la France, la Belgique, la Pologne la Suède étaient représentées, ce qui assura à cette réunion un caractère vraiment international.

Les débats présidés par Mlle Gourd furent très larges, très courts, et portèrent essentiellement sur les points suivants: y a-t-il utilité, pour essayer de sauver la paix, à faire en ce moment un Congrès d'urgence qui ne soit pas celui d'une organisation, mais du plus grand nombre possible d'organisations? Ce Congrès doit-il être consacré à la seule question de la paix envisagée par les femmes? ou bien, vu la certitude que la démocratie est par définition un élément de paix, faut-il faire à ce principe sa place par égard à la paix et aux droits de la femme dans le programme de ce Congrès? C'est ce dernier point de vue qui finit par l'emporter, celles d'ailleurs, qui émettent des doutes ou des réserves sur l'opportunité de faire figurer la démocratie au programme du Congrès ayant expressément statué que ce n'était nullement par sentiment antidémocratique, mais parce qu'elles craignaient que la participation à ces rencontres soit plus alors difficile aux femmes auxquelles elles seraient le plus utiles, soit celles des pays antidémocratiques dont la liste va malheureusement s'allonger chaque mois.

Ce point essentiel et qui retint le plus long-

temps les discussions une fois fixé, voici les principes qui furent établis comme ceux dont l'acceptation est la condition d'adhésion au Congrès:

1. Indépendance des peuples.
2. Solidarité et coopération des nations.
3. Respect des lois internationales et des traités.
4. Recherches de solutions pacifiques pour les conflits internationaux.
5. Respect des principes démocratiques.
6. Egalité des races.
7. Egalité des sexes.

Quant au programme proprement dit du Congrès le voici, tel qu'il a été élaboré par les initiées:

1. Les droits de la femme, la démocratie et la paix.
2. Les bases économiques et sociales de la paix.
3. Renforcement du droit international. Renforcement et démocratisation de la S. d. N. Renforcement des institutions établies pour assurer la paix.
4. Le pouvoir de la femme au service de la paix et de la démocratie.
 - a) dans la vie publique nationale.
 - b) comme mères et éducatrices.
 - c) comme productrices, comme consommatrices.
 - d) dans la vie et les institutions religieuses.
 - e) dans la vie internationale.
5. Appel à l'action pour substituer au culte de la force un régime de solidarité, de justice et de moralité.

Les oratrices qui traiteront ces différents sujets — qui rentrent si bien dans le cadre des préoccupations actuelles de plusieurs de nos groupements suisses, — appartenant naturellement à des pays divers, et mandant a été donné à un petit Comité d'organisation — dans lequel est représentée notre Alliance Internationale pour le Suffrage, — de commencer dès maintenant des démarches pratiques, en attendant que soient décidées les adhésions de celles des organisations qui devaient encore en référer à leur Comité. La date prévue pour ce Congrès est la période des vacances de Pâques (mi-avril 1938), et le lieu, soit le Midi de la France, soit la Tchécoslovaquie, si les circonstances politiques le permettent. Enfin, un Comité composé de deux déléguées de chacune des organisations internatio-

nales adhérentes se rencontrera au début de mars en Hollande, à l'occasion de la Conférence d'études du Comité de la Paix et du Désarmement, et mettra au point plusieurs questions encore.

Nous ne manquerons pas de tenir nos lectrices au courant du développement de ce projet, que nous tenions à leur signaler immédiatement, vu l'intérêt qu'il présente pour celles qui ont à cœur chez nous la triple cause des droits de la femme, de la paix et de la démocratie.

E. Gd.

Les femmes ne doivent-elles donc pas manger, elles aussi?...

Cette réflexion nous venait à l'esprit, en trouvant l'autre jour dans un grand journal zurichois un appel du mouvement jeune libéral en faveur des employés de commerce. Si la crise, dit en substance cet appel, paraît se résorber dans certaines professions (hélas! par la fabrication du munitions, ce qui prépare une nouvelle crise (*Réd.*), les carrières commerciales souffrent encore de chômage, et un grand nombre d'hommes jeunes et actifs, ou bien cherchent en vain du travail, ou bien sont insuffisamment rétribués. Par conséquent, les jeunes libéraux zurichois demandent instamment aux employeurs et patrons de notre pays, quand ils engagent du personnel, de choisir de préférence du personnel masculin, en les assurant qu'ils rempliront de la sorte une tâche patriotique de la plus grande importance...

Alors, les femmes, déjà mal payées plus que les hommes (ne nous parlait-on pas l'autre jour de vendeuses de grands magasins à 150 fr. par mois?...), devront maintenant, suivant les jeunes libéraux, céder leurs postes aux hommes, et vivre... de quoi? Il est vrai que ces messieurs, très bien intentionnés, demandent que les salaires des employés de commerce soient fixés, là où c'est possible, de façon à leur permettre de fonder une famille, et sans doute songent-ils ce disant que tous ces commis, comptables, caissiers, épousés toutes ces vendeuses, dactylographes,

secrétaires, et leur fourniront de la sorte le logement et le couvert sans qu'elles aient besoin de travailler pour vivre?... Seulement dans la réalité, les choses ne s'arrangent pas ainsi comme des noix sur un bâton. Premièrement, il y a un surplus de population féminine chez nous, et deuxièmement les employés de commerce préféreront peut-être épouser d'autres femmes que leurs compagnes de travail, si bien que l'on se demande ce que pourront bien devenir celles-ci? Les jeunes libéraux zurichois ont-ils oublié d'y songer? et l'importante tâche patriotique qu'ils demandent aux employeurs et patrons de remplir leur a-t-elle complètement fermé les yeux sur le sort réservé par eux à des travailleuses, qui, elles aussi, doivent manger tous les jours... ou presque quand elles n'ont pas de quoi s'offrir ce luxe quotidien.

J. GUEYBAUD.

Le Jubilé du Conseil International des Femmes à Edimbourg

(11-23 juillet 1938)

L'Assemblée Générale du Conseil International des Femmes, qui aura lieu l'été prochain à Edimbourg, marquera un événement important dans les annales de cette grande organisation: le cinquantenaire de sa fondation.

Le Conseil International des Femmes a été fondé à Washington (Etats-Unis) en 1888, par un groupe de femmes américaines, telles que Susan B. Anthony, à ce moment à la tête du mouvement pour le suffrage féminin aux Etats-Unis, May Wright Sewall, une ardente championne de l'instruction supérieure pour les femmes et une collaboratrice enthousiaste du mouvement pour la paix, la Révérende Anna Shaw, une brillante prédicatrice, ainsi que d'autres femmes éminentes de leur génération. Elles créèrent cet organisme international pour servir de lien entre les femmes des différents pays et pour encourager l'esprit de bonne volonté et de compréhension mutuelle entre les femmes des différents pays.

Durant les 50 années qui se sont écoulées depuis lors, des organisations affiliées, appelées Conseils Nationaux des Femmes, se sont constituées dans le monde entier. 36 Conseils Nationaux, unissant plus de 40 millions de femmes, appartiennent aujourd'hui au C. I. F.

Le Conseil International des Femmes est avant tout un centre de coordination de l'opinion féminine du monde entier. Aujourd'hui comme au moment de sa fondation, son but est le bien-être général de l'humanité, et ses appels s'adressent aux femmes de toutes conditions. Le Conseil, par ses activités, est particulièrement désigné pour pénétrer dans les foyers de chaque pays et pour contribuer à élever le niveau social. Son message



Le pic de Ténériffe
Galerie Salzmann.

(Voir article page 4).

Bois. Heilbroner.